



## CPP – Livefyre, composante d'Adobe Experience Manager: Services On-demand (2017v1)

1. **Conditions d'utilisation du Client.** En lien avec l'utilisation de Livefyre par le Client, ce dernier affichera en évidence des conditions d'utilisation aux fins desquelles tout contenu généré par les utilisateurs et posté sur le Site du Client est concédé sous licence au Client, et incluant le droit pour le Client de concéder à Adobe une sous-licence sur ledit contenu dans la mesure nécessaire pour permettre à Adobe d'exécuter ses obligations ou de faire valoir ses droits en vertu du présent Contrat.
2. **Matériel de Tiers.** Le Client reconnaît et accepte que :
  - (A) Livefyre peut contenir ou donner accès au Client à des Matériels de Tiers;
  - (B) Les Matériels de Tiers ne peuvent être utilisés qu'en lien avec Livefyre;
  - (C) L'utilisation des Matériels de Tiers par le Client est soumise aux Conditions d'Utilisation de Tiers, lesquelles sont incorporées au présent Contrat par référence; et
  - (D) La section « Fournisseurs Tiers » des Conditions Générales s'applique au fournisseurs tiers identifiés dans les Conditions d'Utilisation de Tiers.
3. **Commentaires publics.** Le Client s'assurera que les visiteurs des Sites du Client acceptent et/ou comprennent que les Commentaires Publics pourront être rendus public à travers des résultats de recherches publiés par des fournisseurs de recherche. En tant qu'administrateur, le Client peut supprimer tout Commentaire Public posté via Livefyre en lien avec les Sites du Client.
4. **Définitions.**
  - 4.1 "Contenu du Client" a le sens qui est donné à cette expression dans les Conditions Générales, mais inclut également les Commentaires Publics et les Matériels de Tiers.
  - 4.2 "Distributed Code Distribué" a le sens qui est donné à cette expression dans les Conditions Générales, mais inclut également les applications hébergées par Livefyre.
  - 4.3 "Commentaires Publics" désigne le contenu, les articles, commentaires, informations, données, sons ou vidéo, fournis par les utilisateurs finaux sur un forum public ou une plate-forme de commentaires du Site du Client via Livefyre, ainsi que toutes méta-données générées ou enregistrées par Livefyre en lien avec ce qui précède.
  - 4.4 "Matériels de Tiers" désigne tout matériel, tel que les sons, vidéos, textes ou images recues de fournisseurs tiers. Le contenu généré par les consommateurs du Client, tel que décrit dans la section applicable des Conditions Générales, inclut les Matériels de Tiers (Contenu Généré par les Consommateurs).
  - 4.5 "Conditions d'Utilisation de Tiers" désigne toutes les conditions d'utilisation imposées un fournisseur tiers, incluant, sans s'y limiter, les conditions d'utilisation de tiers disponibles à cette adresse : [www.adobe.com/go/livefyre\\_third\\_party\\_tou](http://www.adobe.com/go/livefyre_third_party_tou), qui peuvent être amenée à évoluer.